

Monnaie d'échange

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/monnaie-dechange-2016-031/>

Collections / monnaie d'échange



Licence CC BY-NC-ND 4.0

Lot de 3 pièces d'orfèvrerie en forme de castors. Chaque pièce métallique dispose d'un petit trou à son extrémité basse.

Numéro d'accession 2016.31

Période 2e moitié du 18e siècle

Dimensions 2,3 x 1 x 0,3 cm

Contexte historique

Au Canada, le castor devient rapidement un emblème populaire. Jouant un rôle important dans la fondation des premières colonies et dans l'expansion des frontières via la traite des fourrures, l'animal fut placé sur de nombreuses armoiries. Il devient l'emblème de la colonie de la Nouvelle-France en 1678, figure dans les armoiries de la Ville de Montréal depuis 1833 et dans celles du gouvernement canadien depuis 1867. Lors de la traite des fourrures, il s'agit d'un animal de choix dans la confection de médaillons et de broches troqués avec les Autochtones, à l'instar de celles présentées ici.

Ces trois pièces sont attribuées à Ignace-François Delezenne (1718-1790), un orfèvre français arrivant en Nouvelle-France vers 1740. Une quinzaine d'années plus tard, il fonde une entreprise spécialisée dans l'orfèvrerie de traite, qui prospère et emploie de nombreux artisans. La traite des fourrures est axée sur le troc. Pourtant, une monnaie d'échange s'impose, toujours sous la forme du castor. Des compagnies de traite comme la Compagnie du Nord-Ouest mettent en place le « plue », une unité correspondante à une peau de castor en parfait état. Pouvant varier selon la période ou la région, le plue devint rapidement l'unité de troc mesurant la valeur de toutes les marchandises de traite. C'est ce rôle de pilier économique dans la traite des fourrures qui donne au castor cette si grande importance au Canada. Cette vaste activité commerciale s'étend du début du 17^e siècle au milieu du 19^e siècle : elle joue un rôle déterminant dans le développement économique des colonies, puis du Canada, et dans les rapports sociaux entre les Autochtones et les Blancs.

© Collection Pointe-à-Callière, 2016.031

Exposé au musée